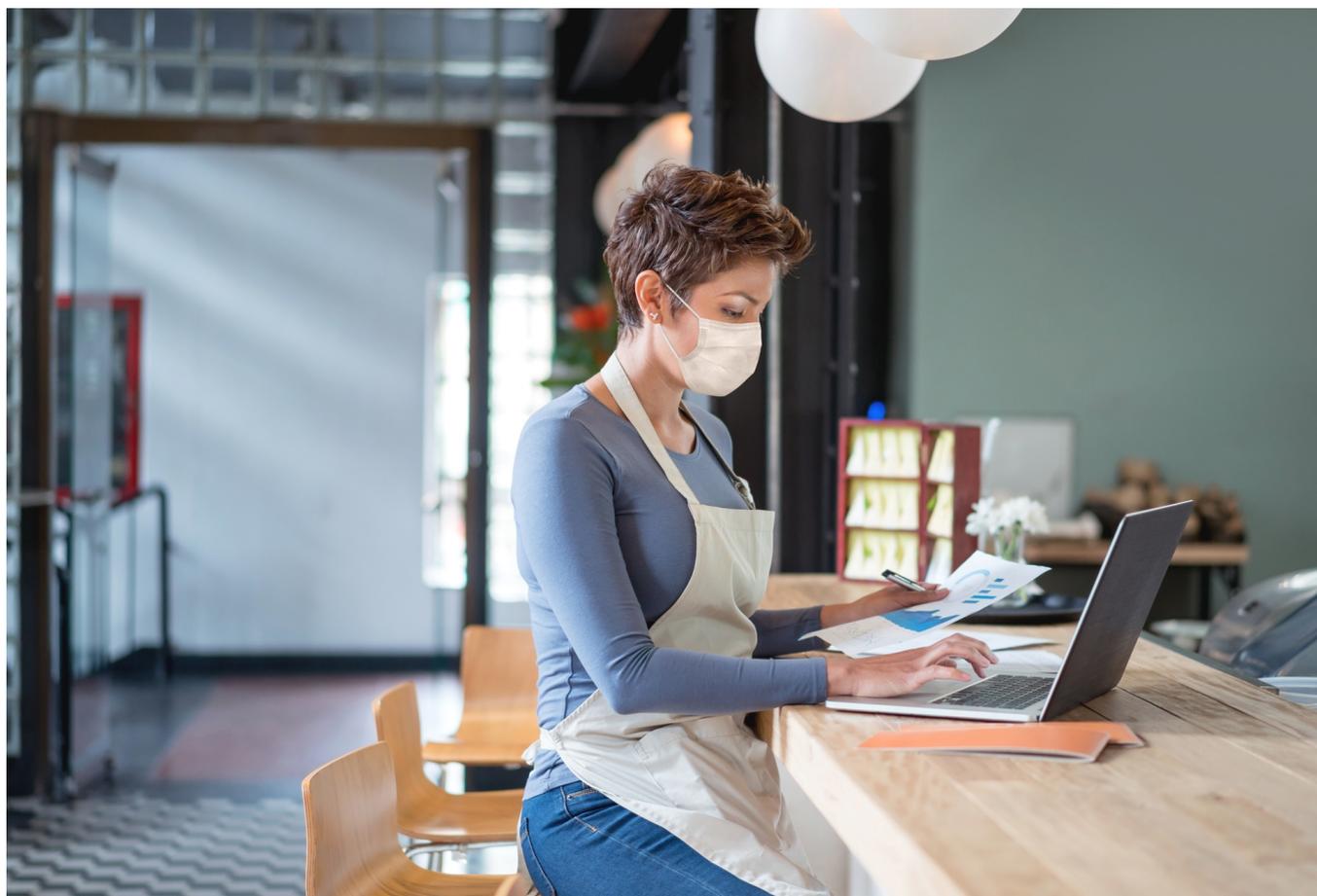


Programme de conformité, ma PME est-elle concernée ?

Il est évident qu'une démarche de conformité ne saurait être identique dans une grande ou dans une petite entreprise. Mais les PME ont tout à gagner à mener une réflexion sur la conformité concurrence en fonction de leurs problématiques opérationnelles et des réalités du terrain.



Les PME n'ont pas forcément les moyens de mettre en place des politiques de conformité sophistiquées. Mais elles peuvent néanmoins concentrer leurs efforts et leur dispositif sur les risques les plus importants, notamment en matière d'entente et d'échange d'informations.

Guide PME

Pour aider les PME dans leur démarche de conformité, l'Autorité a créé pour elles un espace et un guide dédié expliquant les principales règles et problématiques auxquelles elles peuvent être concernées.

[Consulter l'espace PME](#)

Les risques spécifiques des organismes professionnels